



## FEDE FLASH

N° 147  
DECEMBRE 2017

### CONGRES NATIONAL 2018

Les Vendredi et Samedi 20 et 21 Avril 2018

▲ A évènement exceptionnel, lieux, dates et invités exceptionnels...

Ce 60ème anniversaire se déroulera à l'Hôtel de Ville de Paris le vendredi 20 Avril 2018, sous la forme d'une journée d'études, dont le thème sera : « **Les acteurs de la Protection de l'Enfance, du temps pour construire** ».

Michèle CREOFF, Vice-Présidente du CNPE, présentera les travaux de cette instance de pilotage, après une première année de travail, suite à la loi de 2016 et la remise du premier rapport au Premier Ministre.

Benjamine WEILL, Philosophe nous apportera son éclairage sur le temps de construction pour les enfants confiés.

Madame Geneviève AVENARD, Défenseuse des enfants, clôturera l'après-midi.

La partie A.G. annuelle statutaire du congrès aura lieu le samedi 21 Avril en matinée à l'Hôtel IBIS—Porte de Bercy à Charenton-le-Pont.

### Conférence des Présidents

Une trentaine d'association ont rejoint le C.A. pour cette journée de travail, qui avait pour objet de traiter des nouvelles instances qui nous sont ouvertes par la loi et surtout la place à tenir au sein de l'ODPE et des commissions de révision de situation et de statut.

Les échanges ont montré la mobilisation des présidents pour une vigilance sur la mise en œuvre de la loi de Mars 2016. La Conférence des Présidents est un des actes de solidarité interne du mouvement, son audience est donc un baromètre du travail ensemble au sein du mouvement. On peut faire mieux et pour cela nous sommes prêts à recevoir les remarques.

Nul ne sait traiter le silence...

### Livre Anniversaire

L'ouvrage en projet pour le 60ème anniversaire est bien avancé et l'objectif de sa publication pour le congrès devrait être tenu. Sa rédaction a été confiée à Denis PEIRON, rédacteur en Chef au Journal La Croix et une bonne trentaine de membres de notre réseau y porte témoignage. Nous les en remercions...

**Représentation au  
« GIP Enfance en Danger »**

Sollicité par la Direction Générale du Groupement d'Intérêt Public Enfance en Danger, le C.A. a décidé de candidater à l'Assemblée Générale du GIPED qui gère l'ONED/ONPE et le SNATED.

Après une présentation par le Président Fédéral, l'A.G. (dont plus de 50 départements présents) a élu la Fédération comme membre de l'AG. Le Président s'est ensuite présenté au C.A. où il a été élu au collège associatif par 9 voix sur 10 associations.

Cette représentation revêt de l'importance dans l'enjeu que constituent le signalement des enfants en danger et les transmissions préoccupantes qui concernent aussi maintenant les jeunes majeurs.

**Représentation dans les  
nouvelles instances**

**ODPE et Commission de Révision de Situation et de Statuts.**

La Conférence des Présidents, à la majorité, a souhaité que soit communiquée une lettre type pouvant aider les associations concernées dans leur demande de participation dans ces instances. (Cf. modèle joint communiqué par le Puy de Dôme).

Si vous y siéger déjà, merci de nous le faire savoir.

**Démarche de conformité**

Cette démarche n'est pas close et certains semblent avoir oublié de se conformer à la décision de l'Assemblée Générale de la Fédération.

40 associations sur 67 ont fait le nécessaire, soit 66 %. C'est encore trop peu pour qu'on puisse affirmer aux élus et à l'ADF que notre réseau ne mérite pas les commentaires faits au Sénat. Comment défendre une position claire et transparente si certaines associations ne le sont pas vis-à-vis de la Fédération ?

Notre rendez-vous avec l'ADF est fixé en Janvier 2018, d'ici là les Présidents concernés doivent régulariser leur situation auprès de la Fédération Nationale. Vos administrateurs de proximité sont disponibles pour vous y aider.

**Enquête ressource  
2011/2015**

La question est la même pour cette enquête permettant de comparer les résultats à ceux de la précédente enquête.

47 associations avaient répondu en 2012 pour 31 à ce jour.

Ce faible taux de réponse ne permet pas de traiter ce dossier et de donner des éléments objectifs pour vous soutenir dans les négociations avec vos financeurs et avec l'ADF.

Par ailleurs, cette étude fait partie des indicateurs attendus dans le cadre du financement ministériel de la Fédération. Là aussi, faites-vous aider par un administrateur de proximité, pour renseigner ce questionnaire, afin que nous puissions être des ambassadeurs pertinents.

**Mouvement dans le réseau**

Des nouvelles agréables de relance ou de création d'associations nous parviennent : Haute Marne, Ardennes, Pyrénées Orientales et autres actions en Occitanie...

A suivre...